

# Corneille Nangaa dans la tourmente

RD CONGO Le président de la Commission électorale fait l'objet de nouvelles sanctions

- Avec ses deux principaux collaborateurs, Corneille Nangaa est accusé de « corruption » et « surfacturation » par le Trésor américain.
- Les avoirs des trois hommes sont gelés.

Les Etats-Unis durcissent le ton : le Trésor américain a renforcé les sanctions contre le président de la Commission nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, et ses principaux collaborateurs. Le vice-président de la Céni, Norbert Basengezi, et l'un de ses conseillers, le propre fils du précité, ont à nouveau été sanctionnés. Les charges sont lourdes : corruption, surfacturation de plus de 100 millions de dollars pour l'achat de machines à voter à la société sud-coréenne Miru, détournement de fonds opérationnels de la Céni, financement indirect du « dauphin » du président Kabila, Emmanuel Shadary.

## Verdict électoral contesté

Les Etats-Unis avaient déjà décidé de priver ces trois personnes d'un visa américain, mais

cette fois, leurs actifs sur le territoire des Etats-Unis se trouvent bloqués, les transactions réalisées pour eux par toute personne se trouvant sur le territoire américain sont interdites.

Visiblement, les Etats-Unis, comme les autres puissances occidentales, n'ont accepté ni le déroulement ni l'issue des élections du 30 décembre dernier qui se sont soldées par la proclamation de la victoire de Félix Tshisekedi à la présidence, alors que les observateurs de l'Eglise catholique avaient donné vainqueur l'autre

opposant, Martin Fayulu, soutenu par Jean-Pierre Bemba et par Moïse Katumbi. Cependant, alors que les Européens ont fini par s'incliner devant le verdict de la Cour constitutionnelle, la plus haute instance judiciaire du pays, les Etats-Unis récusent toujours Félix Tshisekedi et l'institution qui l'a « fait roi », c'est-à-dire la Céni.

Le président de la Céni est aussi accusé de surfacturation :

alors que M. Nangaa a toujours affirmé que l'usage de la machine à voter avait permis d'économiser des tonnes de papier et de simplifier les opérations, le Trésor américain lui reproche d'avoir passé un contrat de gré à gré avec la société coréenne Miru Systems international, portant

sur 100.000 machines, pour un coût total de 150 millions de dollars. Les bénéfices de cette surfacturation auraient été utilisés

pour payer des pots-de-vin aux juges de la Cour constitutionnelle. Selon le sous-secrétaire au Trésor américain en charge du terrorisme et du renseignement financier, le processus électoral congolais, qualifié de « défaillant » n'a « pas réussi à faire en sorte que le vote reflète la volonté du peuple congolais ».

Les observateurs relèvent cependant que la population congolaise, satisfaite de voir

l'« imperium » passer à un opposant, Félix Tshisekedi en l'occurrence, n'a pas manifesté son mécontentement au moment de la proclamation des résultats. Mais trois mois après la passation « apaisée » du pouvoir, qui a réjoui la majorité des Congolais, ces derniers attendent toujours, de plus en plus impatiemment, la proclamation du nouveau gouvernement. Ils constatent aussi qu'à l'Assemblée comme au Sénat, la majorité des partisans de Kabila demeure écrasante. Souhaitant calmer le jeu et en particulier dissuader les sanctions américaines, Corneille Nangaa a repoussé au 10 avril l'élection très attendue des gouverneurs de province. ■

COLETTE BRAECKMAN

## VIOLENCES

### Insécurité à Goma

Quatre civils ont été tués jeudi et vendredi en périphérie de Goma, dans l'est de la RDC, par des assaillants non identifiés, provoquant la colère de la population qui en a assez de ces tueries à répétition. Le corps d'un assaillant brûlé vif par la population en colère a également été retrouvé. Au total, une trentaine de personnes ont déjà été tuées par des hommes non identifiés à Goma depuis le début de l'année. (afp)